



# Déclarations et Discours

N° 81/10

## LES PLUIES ACIDES : L'UN DES PROBLÈMES LES PLUS GRAVES DANS LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, à la Conférence sur les pluies acides, State University of New York, Buffalo, New York, le 2 mai 1981

... Je ne compte pas aujourd'hui faire un examen détaillé des questions relatives aux dangers et au contrôle des pluies acides. Les nombreux spécialistes qui m'ont précédé se sont acquittés de cette tâche de façon experte. En tant que ministre chargé des affaires étrangères au Canada, je voudrais plutôt me pencher sur les composantes politiques de ce problème — un problème qui, pour les Canadiens, exige des solutions immédiates et qui, pour nos deux pays, va au coeur de leurs relations.

La plupart d'entre vous connaissent bien la structure fondamentale des rapports entre le Canada et les États-Unis. Cette relation a embrassé une bonne partie de notre histoire et elle nous a généralement bien servis : la prospérité inégalée des deux pays en fait foi. Et, en dépit de nos différences au niveau de la population et des voies différentes qu'ont empruntées nos institutions nationales, les Canadiens ont appris à vivre avec leur voisin dans un esprit de compréhension et, fréquemment, d'empathie.

### La responsabilité morale

Mais les Canadiens et les Américains partagent en outre une responsabilité morale. Notre prospérité et notre influence ne sont pas exclusivement le produit d'un dur labeur ou de sages décisions économiques. Dès les premières pages de l'histoire du continent nord-américain, il était évident pour le reste du monde que les Canadiens et les Américains étaient les héritiers de l'une des masses terrestres les plus riches de la planète. Pendant plus de 200 ans, les richesses de l'Amérique — comme on l'appelait dans le vieux monde — étaient quasi légendaires. Attirées par la promesse de ces ressources, des millions de personnes ont cherché à façonner ce continent en entités politico-économiques à la fois puissantes et influentes.

Il faut laisser à l'histoire le soin de juger dans quelle mesure nos populations ont réalisé cet objectif. Si l'amélioration de notre niveau de vie au fil des ans en est un critère, alors elles ont effectivement réussi. Mais il existe une autre dimension à cet héritage, à savoir notre responsabilité mutuelle de veiller à ce que, par le biais de la règle de droit, ce qui nous a été légué ne soit pas voué à disparaître parce que nous n'aurons pas fait preuve de la prévoyance ou de la volonté nécessaires pour le protéger à l'intention des générations futures de Nord-Américains.

Ces deux derniers jours, vos délibérations ont été axées sur la nécessité de prévenir un tel désastre. Il en est, évidemment, qui ne partagent pas nécessairement nos vues alarmantes quant aux effets tragiques des précipitations acides effrénées. D'autres encore ne croient pas aux possibilités d'appliquer des mesures qui, non seulement contrôlèrent efficacement les émissions à l'origine des pluies acides, mais qui serviraient également à atténuer les dommages considérables que cause ce phénomène